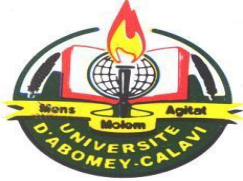


REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTRE D'ETAT CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE (MECESRS)



UNIVERSITE D'ABOMEY- CALAVI (UAC)



FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION (FASEG)

Mémoire réalisé en vue de l'obtention des crédits associés au diplôme de
LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCES ECONOMIQUES

Option : Economie

Spécialité : Economie Appliquée

THEME

**EFFETS DE LA CORRUPTION SUR LA MOBILISATION
DES RECETTES FISCALES AU BENIN**

Réalisé et présenté par :

HASSOUKPO Arcadius

&

WOKOU Hilaire

Sous la direction de :

Maître de Stage :

M. COUTHON Paoli
Agent à la DGTCP/SR

Maître de Mémoire :

Dr HOUNGBEDJI S. Honoré
Enseignant à la FASEG/UAC

Année académique : 2015-2016

AVERTISSEMENT

LA FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE
GESTION N'ENTEND DONNER AUCUNE
APPROBATION NI IMPROBATION AUX OPINIONS
EMISES DANS CE MEMOIRE ; CES OPINIONS
DOIVENT ETRE CONSIDEREES COMME PROPRES A
LEURS AUTEURS

DEDICACE 1

Je dédie ce mémoire :

- ✓ A mon père HASSOUKPO Daniel.
- ✓ A ma très chère mère ZODEOUGAN Virginie.
- ✓ A tous mes frères ; sœurs et amis.

Arcadius HASSOUKPO

DEDICACE 2

Je dédie ce mémoire :

- ✓ A mon père WOKOU Denis
- ✓ A ma mère AFFOKPA Pauline
- ✓ A tous mes frères ; sœurs et amis.

Hilaire WOKOU

REMERCIEMENTS

Ce mémoire est une œuvre de recherche dont la réalisation a été effectuée grâce à l'apport de plusieurs personnes. Nous ne saurions remercier énormément tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la rédaction de ce mémoire. Toutefois nous tenons à manifester notre gratitude particulièrement à :

- ✓ Dieu Tout Puissant pour nous avoir ouvert les chemins jusqu'au terme de ce mémoire
- ✓ Dr HOUNGBEDJI S. Honoré, qui malgré ses multiples et contraignantes obligations a accepté de diriger ce mémoire.
- ✓ Au Doyen de la FASEG, le professeur Charlemagne B. IGUE et à tout le corps enseignant de la Faculté des Sciences Economique et de Gestion pour les efforts déployés pour notre formation.
- ✓ Dr TRINNOU Mathieu pour toute son assistance et conseil.
- ✓ Aux honorables membres du jury, pour leur contribution fondamentale dans l'amélioration de ce mémoire.
- ✓ Tout le corps professoral et à tout le personnel administratif de la FASEG.
- ✓ Mr OLOU Job Directeur Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) de nous avoir accordé le stage.
- ✓ Tout le personnel de la DGTCP.
- ✓ Tous ceux qui d'une manière ou d'une autre nous ont accordé leur soutien moral, financier et matériel pour l'aboutissement de ce travail.

SIGLES ET ABREVIATIONS

BAD : Banque Africaine de Développement.

BCEAO : Banque centrale des Etat de l’Afrique de l’Ouest.

BM : Banque Mondiale.

CEN SAD : Acronyme combinant deux lettres arabes et qui renvoient à la communauté sahélo-saharienne.

FCFA : Franc de la Communauté Financière Africaine.

DGTCP : Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique.

INSAE : Institut National de la Statistique et de l’Analyse Economique.

IPC : Indice de Perfection de la Corruption

RF : Recette fiscale

MCE : Modèle à Correction d’Erreur

MFE : Ministère des Finances et l’Economie

MCO : Moindres Carrés Ordinaires.

PAS : Programme d’Ajustement Structurel

PIB : Produit Intérieur Brut

PME : Petites et Moyennes Entreprises.

PMI : Petites et Moyennes Industries.

PVD : Pays en Voie de Développement.

TPF : Taux de pression Fiscale.

TVA : Taxe sur la valeur Ajoutée

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine.

OLC : Observatoire de Lutte contre la Corruption

ICRG : International Country Risk Guide.

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Définitions et signes attendus des variables du modèle.....	22
Tableau 2 : Les résultats du test de stationnement de Dickey-Fuller.....	26
Tableau 3 : Présentation des résultats d'estimation du modèle.....	27
Tableau 4 : Récapitulatif de la validation des hypothèses.....	31

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution de l'indice de perception de la corruption (ICP).....	24
Graphique 2 : Evolution du taux de pression fiscale.....	25
Graphique 3 : Evolution de la recette fiscale RF.....	26

SOMMAIRE

INTRODUCTION..... 1

CHAPITRE I : CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE 3

Section 1 : Présentation Générale de la DGTCP 4

Section 2 : Présentation Générale de la structure d'accueil (RGF)..... 6

CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE RECHERCHE.....8

Section 1: Cadre théorique de l'étude 9

Section 2 : Méthodologie de recherche 19

CHAPITRE III : RESULTATS, INTERPRETATIONS ET VALIDATION DES HYPOTHESES
..... 24

Section 1 : Analyse descriptive et présentation des variables de l'étude 25

Section 2 : Validation des hypothèses et recommandations 32

Conclusion..... 33

BIBLIOGRAPHIE 34

ANNEXE a

RESUME

Dans plusieurs pays africains, l'essentiel des ressources de l'Etat est constitué des recettes fiscales. Au Bénin particulièrement où l'Etat ne manifeste que la politique budgétaire, le prélèvement fiscal est considéré comme un moyen sûr pour l'Etat d'assainir ses recettes budgétaires. Il apparaît donc que la politique fiscale occupe une place de choix dans les décisions de politique économique qui passe par une augmentation des recettes fiscales. Cependant la collecte des impôts dans les pays pauvres est faible et se heurte à plusieurs problèmes tels que l'évasion fiscale, corruption, ... malgré l'urgence et l'importance des besoins.

L'objectif principal de la présente étude est d'analyser l'effet de la corruption sur la mobilisation des recettes fiscales au Bénin sur la période de 1985 à 2015.

A partir d'un modèle empirique dans lequel la recette fiscale est expliquée par l'investissement privé, le crédit intérieur et l'indice de perception de la corruption (IPC) ; l'étude montre que l'IPC a un effet négatif sur les recettes fiscales d'une part et freine la contribution des investissements privés à la mobilisation des recettes fiscales d'autre part.

Mots Clés : Corruption et recettes fiscales.

INTRODUCTION

Les biens publics sont générateurs d'externalités positives en termes de croissance et leur production requiert les ressources mobilisables à l'interne ou à l'externe du pays. Les recettes fiscales sont le principal instrument que les gouvernements utilisent pour financer leur production de biens et services ainsi que les activités de redistribution des revenus. Le Bénin, utilise le prélèvement des recettes fiscales pour faire face à différentes charges concourantes à sa croissance. Cependant, pour combler le déficit budgétaire structurellement enregistré la transparence dans la mobilisation des recettes, plus particulièrement les recettes fiscales reste indispensable. Le prélèvement des recettes fiscales dans les pays pauvres est faible et se heurte à plusieurs problèmes dont l'évasion fiscale et la corruption malgré l'urgence et l'importance des besoins. La corruption peut être induite par un interventionnisme inadéquat sur les marchés (Begovic, 2007). En effet, des règlements gouvernementaux flous et difficilement applicables pour tous sont de véritables contraintes pour les agents économiques. Souvent pour contourner ces difficultés, ils trouvent la corruption comme porte de sortie. C'est le cas que révèlent Bludo et Sardan, (2003). La corruption dans les services des impôts et taxes réduit les recettes fiscales et par voie de conséquence réduit aussi la capacité des puissances publiques à offrir des biens publics, inputs pour la production privée, générateurs d'externalités positives. Ces comportements réduisent non seulement les revenus fiscaux et la croissance mais vont modifier la composition des structures des dépenses publiques. Les puissances publiques ne pouvant pas réduire à court terme les dépenses de fonctionnement sont obligés de réduire les dépenses en investissements. La corruption peut conduire à des privatisations fantaisistes inefficaces et inefficaces pour les besoins de l'économie. Un niveau élevé de corruption empêche les dirigeants politiques et les entreprises de donner à leurs employés des salaires d'efficience (Honlonkou, 2007). La corruption peut faire augmenter le chômage, car il diminue la marge bénéficiaire des entreprises, installe la concurrence déloyale et en définitif met en difficulté la rentabilité des entreprises. Or les entreprises sont de grandes pourvoyeuses de recettes fiscales dans tout Etat. Les entreprises présentes au Bénin considèrent la corruption comme un obstacle à la conduite des affaires (BM-BAD, 2007). Ainsi, certains entrepreneurs dans le secteur manufacturier la considèrent comme un problème majeur. Au nombre des obstacles auxquels les entreprises sont également confrontées, nous pouvons citer les procédures compliquées (mises en œuvre par les bureaucraties gouvernementales), la corruption dans le port, lors de la demande d'eau, d'électricité, la concurrence déloyale des entreprises intégrées dans le système corruptif. Il est donc important de réfléchir sur l'effet de la corruption sur la mobilisation des recettes fiscales au Bénin. C'est ce qui fait l'objet de cette étude sur la période 1985-2015 intitulé « Effets de la

Corruption sur la mobilisation des recettes fiscales au Bénin ». Elle s'inscrit dans le cadre du mémoire de licence professionnelle de fin de formation à la Faculté des Sciences Economique et de Gestion de l'Université d'Abomey-Calavi. Cette réflexion fait suite au stage académique d'une durée de trois mois que nous avons effectué à la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique(DGTCP) du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF).

Cette étude se structure en trois chapitres dont le premier chapitre nous présente le cadre institutionnel de l'étude, le deuxième chapitre nous expose le cadre théorique et la méthodologie de recherche adoptée et le troisième chapitre se consacre aux résultats, interprétation et validation des hypothèses.

**CHAPITRE I : CADRE INSTITUTIONNEL
DE L'ETUDE**

Il s'agira d'abord pour nous de présenter le cadre institutionnel de l'étude qui est la DGTCP et ensuite de présenter la structure d'accueil du stage c'est-à-dire la RGF.

Section 1 : Présentation Générale de la DGTCP

Il s'agit de présenter les attributions, l'organisation et le fonctionnement de la DGTCP

Paragraphe 1 : Attributions de la DGTCP

Direction technique du Ministère chargé des Finances, la DGTCP a des attributions décrites non seulement par l'article 67 du **décret n° 2008-111 du 12 Mars 2008 portant Attributions, Organisation et Fonctionnement (AOF) du MFE** mais aussi par l'article 1^{er} de l'**arrêté n° 1188/MF/DC/SGM/DA du 14 décembre 1998 portant Attributions Organisation et Fonctionnement de la DGTCP.**

Selon ces articles, la DGTCP exerce deux (02) fonctions principales : la fonction « Trésor » et la fonction « Comptabilité Publique ».

Au titre de la fonction « Trésor », elle est chargée :

- De gérer la trésorerie de l'Etat ;
- d'étudier et de suivre les problèmes liés à la gestion de la trésorerie de l'Etat et de procéder aux arbitrages nécessaires ;
- De proposer et de mettre en œuvre la politique financière de l'État ;
- De réaliser l'équilibre des ressources et des charges publiques dans le temps et dans l'espace ;
- De gérer la dette publique ;
- D'émettre et de négocier les effets publics ;
- De gérer le portefeuille de titre de l'Etat ;
- D'exécuter en collaboration avec l'institution d'émission la politique monétaire de l'Etat.

Au titre de la fonction « Comptabilité Publique », la DGTCP est chargée :

- D'animer ses services extérieurs dont la fonction essentielle est l'exécution des opérations budgétaires de l'Etat et des Collectivités territoriales ;
- D'initier ou d'étudier tous les dossiers relatifs à la réglementation, à l'organisation et au fonctionnement de tous les services comptables de l'Etat ou des autres collectivités

publiques ;

- De centraliser les comptes de tous les comptables publics ;
- D'assurer la reddition du compte de gestion de l'Etat ;
- De mettre en état d'examen les comptes des comptables principaux de l'Etat et des Collectivités Territoriales et d'en assurer la transmission à la Chambre des Comptes de la Cour Suprême.

Paragraphe 2 : Organisation et Fonctionnement de la DGTCP

Pour pouvoir bien mener les missions qui lui sont dévolues, la DGTCP a été subdivisée en Services centraux, Directions techniques et Services extérieurs.

1. Les services centraux

Les services centraux, directement rattachés à la DGTCP sont au nombre de deux (02) :

- **L'Inspection Générale des Services (IGS)** qui, sous l'autorité du Directeur Général est chargée du contrôle sur pièces et sur place de toutes les structures de la DGTCP du point de vue de l'application des règles et procédures en matière de comptabilité publique et de gestion administrative ;
- **La Direction du Centre de Formation Professionnelle du Trésor (DCFPT)** chargée, en liaison avec la Direction de Gestion des Ressources (DGR) et sous la supervision de la Direction des Ressources Humaines (DRH) du ministère en charge des Finances, d'assurer la formation professionnelle, le perfectionnement et le recyclage des agents
De la DGTCP.

2. Les Directions techniques

Elles sont au nombre de cinq (5), il s'agit de :

- La Direction de Gestion des Ressources (DGR) ;
- La Direction des Etudes et de la Réglementation Comptable (DERC) ;
- La Direction de la Centralisation des Comptes de l'Etat (DCC) ;
- La Direction des Affaires Monétaires et Financières (DAMF) ;
- La Recette Générale des Finances (RGF)

3. Les services extérieurs

Les services extérieurs sont les Recettes des Finances et les Recettes Perceptions (RP).

➤ Les Recettes des Finances

On distingue :

- **La Recette des Finances départementale** : Elle est chargée de l'exécution des opérations budgétaires et comptables de l'Etat au niveau des départements ;
- **La Recette des Finances de la Dette (RFD)** chargée d'assurer le service de la dette publique et d'exécuter les dépenses relatives aux projets financés sur ressources extérieures ;
- **La Recette des Finances des Postes Diplomatiques et Consulats Généraux (RFPDCG)** chargée de tenir une comptabilité centralisée des postes diplomatiques et consulats généraux.

➤ Les Recettes Perceptions

Elles sont situées au niveau de chaque commune et ont pour fonction d'exécuter les opérations du Budget Général de l'Etat au niveau local, d'exécuter les opérations du budget de la commune, et de tenir la comptabilité de la commune.

Section 2 : Présentation Générale de la structure d'accueil (RGF)

La mission de la RGF, le déroulement du stage, les travaux effectués et difficultés rencontrées sont présentés dans cette section.

Paragraphe 1 : Mission de la RGF

La recette générale des finances (RGF) est chargée de :

- L'exécution des opérations budgétaires de l'Etat dont notamment la liquidation et le paiement sans ordonnancement préalable des soldes et accessoires courants des Agents Permanents de l'Etat ;
- L'exécution des opérations hors budget ou opérations de trésorerie ;

- La tenue de la comptabilité de l'Etat ;
- La reddition du compte de gestion de l'Etat ;
- La coordination du réseau comptable du Trésor Public ;
- La mise en état d'examen des comptes de gestion des Collectivités territoriales et de leur transmission à la Direction de la Centralisation des Comptes de l'Etat (DCC).

Ces différentes tâches de la RGF sont exécutées par les huit (8) services qui la composent. Il s'agit :

- Du Service de la Recette (SR) ;
- Du Service de la Dépense (SD) ;
- Du Service de la Solde (SS) ;
- Du Service de la Trésorerie (ST) ;
- Du Service de l'Epargne (SE) ;
- Du Service des Collectivités Locales (SCL) ;
- Du Service de la Comptabilité Publique (SCP) ;
- Du Service de la Gestion des Moyens.

Seuls les sept (07) premiers services sont fonctionnels. Les services extérieurs du RGF sont aussi placés sous la RGF.

Paragraphe 2 : Déroulement du stage, travaux effectués et difficultés rencontrées

Notre stage s'est effectué dans l'une des directions de la DGTCP précisément au niveau de la Recette Générale des Finances (RGF) sur une période de trois mois à compter du 02 / 02/2015 au 30/ 04/2015. Le stage effectué au sein de la RGF nous a permis d'avoir le présent thème et d'avoir eu l'occasion de faire des formations sur la déontologie administrative, la méthodologie de recherche et le logiciel EVIEWS pour savoir mieux faire les recherches de l'application économétrique. Les difficultés rencontrées au moment de notre recherche à la DGTCP sont : insuffisance de données disponibles sur de longue période et le non disponibilité des agents pour l'entretien avec les stagiaires.

**CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE ET
METHODOLOGIE DE RECHERCHE**

Ce chapitre se décline en deux sections dont la première nous présente le cadre théorique de l'étude et la seconde, le cadre méthodologie de recherche.

Section 1 : Cadre théorique de l'étude

Cette section nous présente la problématique, les objectifs et les hypothèses de l'étude d'une part et d'autre part la revue de littérature.

Paragraphe 1 : Problématique, objectifs et hypothèses de l'étude

A- Problématique

Une économie de marché a besoin, pour fonctionner, de l'existence de la puissance publique notamment pour la définition et le respect des droits de propriété et autres. L'Etat dans ce contexte assume certaines charges sociales qui ne sauraient être supportées par le privé. On peut citer, la fourniture de l'énergie électrique, construction des infrastructures routières, construction des écoles, paiement des salaires, dépenses de santé et de sécurité sociale etc...., toutes choses indispensables pour le développement socio-économique d'un pays. Pour financer ses dépenses, l'Etat dispose de différents moyens. Il peut lever des impôts ; créer discrétionnairement de la monnaie ; et emprunter sur le marché financier des capitaux.

Mais dans plusieurs pays africains, l'essentiel des ressources de l'Etat est constitué des recettes fiscales. Au Bénin particulièrement où l'Etat ne manifeste que la politique budgétaire, le prélèvement fiscal est considéré comme un moyen sûr pour l'Etat d'assainir ses recettes budgétaires. Il apparaît donc que la politique fiscale occupe une place de choix dans les décisions de politique économique qui passe par une augmentation des recettes fiscales (Savadogo, 2001). A ce titre, en vue de promouvoir et d'accélérer la croissance économique au Bénin, les ressources fiscales intérieures seront sollicitées pour soutenir l'agriculture, l'industrie et créer un climat incitatif aux activités du secteur tertiaire. Dans cette logique, la croissance économique a repris au Bénin depuis les années 90 avec une augmentation continue des recettes fiscales annuellement.

Cependant la collecte des impôts dans les pays pauvres est faible et se heurte à plusieurs problèmes (évasion fiscale, corruption, ...) malgré l'urgence et l'importance des besoins. Pour expliquer cette faible mobilisation des recettes fiscales dans les pays à faibles revenus des facteurs économiques (niveau de revenu, structure de l'économie, ouverture commerciale, degré de monétisation ...) ont été d'abord retenus avant que la littérature économique ne place récemment un accent particulier sur les facteurs institutionnels. En effet, la mobilisation des

recettes fiscales est étroitement liée à la qualité de l'administration publique en charge de sa collecte et par la qualité des contrôles effectués dans cette administration. Certains comportements (de rente, de prédateurs et de corruption) de l'administration fiscale peuvent réduire les performances attendues par les autorités publiques (Attila et al, 2009). Des études menées dans les pays en développement révèlent que 50% et plus des potentielles recettes publiques mobilisables échappent aux caisses de l'Etat à cause de l'évasion fiscale et de la corruption (Fjeldstad et Tungodden, 2001).

La corruption est largement répandue dans l'administration béninoise. Les rangs successifs occupés par le Bénin dans les classements de Transparency International et de Doing Business en témoignent. Le Bénin, à l'instar des pays de la zone UEMOA mais à contrario des pays à performances économiques élevées en Afrique (Ghana, Rwanda, Botswana,), présente un niveau de corruption inquiétant et capable de freiner sa croissance économique. Selon Mauro, (1998), un pays qui améliore son niveau de corruption de deux points, par exemple de 6 à 8, verra son taux d'investissement augmenter de quatre points et son taux de croissance économique augmenter de 0,5%.". Or selon l'Indice de Perception de la Corruption (IPC) de Transparency International (TI), le Bénin avec un IPC en deçà de 3,05, reste dans le rang des pays les plus corrompus et voir son indice lentement se dégradé années après années. Les entrepreneurs affirment consacrer 10% de leur temps à la bureaucratie. 54% des fabricants considèrent inefficace l'administration dans ces rapports avec le secteur privé, et 63% ne font pas confiance aux responsables dans leur volonté de faire respecter les réglementations en vigueur. 21% des entreprises déclarent qu'elles sont censées donner des cadeaux à des réunions avec des inspecteurs des impôts. Pour sortir une marchandise du Port Autonome de Cotonou, les entreprises payent 17 pots-de-vin séparés (la douane à elle seule en compte 10). Les dossiers d'appel d'offre lors de l'attribution de marchés publics sont traités au gré des décideurs politiques. Plusieurs sociétés d'Etat ou semi-publiques sont privatisées pour devenir la propriété des hommes politiques ou celle de leurs proches. Toutes ces difficultés traduisent la position du Bénin qui est classé en 171^{me} sur l'échiquier mondial par DOING BUSINESS sur la base de l'analyse des contrats commerciaux exécutés en 2015.

Or la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) nécessitera d'accroître les recettes intérieures des pays à faible revenu à hauteur d'environ 4 % du PIB (Nations Unies, 2005). Et sachant que l'aide extérieure en Afrique est 10 fois moindre que les revenus fiscaux (Worlu et Emeka, 2012) et est en baisse, la recherche d'une solution soutenable s'impose. La meilleure solution soutenable serait un accroissement des recettes fiscales sans un accroissement des taux d'imposition mais plutôt une meilleure maîtrise des

fuites de ressources dans le secteur fiscal. Pour ce faire, il est nécessaire d'apporter des réponses à cette interrogation :

Quel est l'effet de la corruption sur la mobilisation des recettes fiscales au Bénin ?

De cette question découle deux questions spécifiques :

- La mobilisation des recettes fiscales au Bénin est-elle influencée par la corruption ?
- La corruption ne freine-elle pas la contribution du secteur privé à l'effort fiscal ?

B- Objectifs et hypothèses de la recherche.

❖ Objectifs

▪ Objectif général

L'objectif principal de la présente étude est d'analyser l'effet de la corruption sur les recettes fiscales au Bénin.

▪ Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agit de :

- Evaluer l'effet de l'indice de perfection de la corruption (IPC) sur les recettes fiscales au Bénin.
- Examiner l'influence de l'IPC dans la contribution des investissements privés à la mobilisation des recettes fiscales.

❖ Hypothèses

H₁ : L'IPC a un effet négatif sur les recettes fiscales.

H₂ : L'IPC freine la contribution des investissements privés à la mobilisation des recettes fiscales.

Les interrogations ci-dessus énumérées sont essentielles tant il est vrai que toute politique visant la correction d'un déséquilibre doit être suffisamment renseignée sur les causes du phénomène par la présentation des points de vue théorique, fonctionnel et opérationnel. Elles constituent les quelles préoccupations autour desquelles est bâtie la présente étude et lesquelles préoccupations permettront de valider ou non, au plan empirique, les différentes constructions théoriques quant à l'effet de la corruption sur les recettes fiscales au Bénin.

Par ailleurs, l'étude présente l'intérêt de tester, de présenter et comparer un éventail d'explications rompant ainsi avec les approches beaucoup plus restrictives. Ainsi l'étude se

veut opérationnel, en ce sens qu'elle fournit les éléments d'analyses empiriques propres à renforcer les bases décisionnelles des autorités compétentes en matière de prévision et de l'éradication de la corruption au Bénin.

Paragraphe 2 : Revue de littérature

Le but de ce paragraphe est de passer en revue les différents travaux effectués avant nous et qui ont un trait avec notre thème.

2-1-Revue théorique

L'étude de la corruption par les économistes date des années soixante-dix. Rejetant toute condamnation morale, ils étudient, à partir des hypothèses traditionnelles de la microéconomie, les avantages et les inconvénients de la corruption. Ainsi, il existe un marché où l'offre et la demande de corruption sont contrôlées par l'Etat, qui propose avec le système judiciaire le « bien collectif de la dissuasion ». Rose-Ackermann (2004) définit la corruption comme l'utilisation d'une fonction publique pour des intérêts privés. Nous avons alors affaire à un mécanisme socio-économique, qui ne peut s'interpréter comme une simple pathologie. Cependant, toute la communauté économique ne s'accorde pas sur les effets de la corruption. Deux théories s'opposent sur les conséquences de la corruption.

L'effet de la corruption sur les recettes fiscales n'est pas que négative. La corruption peut permettre d'accroître les recettes fiscales en motivant les agents corrompus à la recherche de ressources supplémentaires (pots-de-vin) à faire des efforts supplémentaires pour détecter des agents voulant échapper à la fiscalité en partie ou totalement (fraudes fiscales) (Aga et Villieu 2012). Cette recherche de pots-de-vin va pousser certains agents à anticiper et aller payer leurs impôts augmentant ainsi les recettes fiscales (Mookjerjee, 1997). Mais ce raisonnement reste limité par les hypothèses que dans le cas de la croissance et la corruption est un remède et non un mal.

Une seconde relation entre les deux variables existe et considère la corruption comme une distorsion. La corruption réduit les recettes fiscales mais aussi change le système fiscal. En présence de corruption les taux de taxation sont plus élevés car les décideurs anticipent cet état de chose et redirigent la charge fiscale vers des postes (consommations) et des agents surs (entreprises et fonctionnaires publics). Alga et Villieu (2012) prouvent à partir d'un modèle croissance endogène (à la Barro) que le niveau de corruption est positivement relié au taux d'imposition et négativement à son coût. Les études révèlent que l'effet de la corruption sur les recettes fiscales est négatif. Attila et al. (2009) à partir d'un panel de 125 pays de tous niveaux

de développement pris sur une période de 23 ans (1980-2002) et à l'aide de la méthode des moments généralisés trouvent que la corruption réduit directement et indirectement les recettes fiscales. La corruption réduit plus les recettes fiscales en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud que nulle part au monde. Gupta (2007) à partir d'un échantillon de 105 pays en développement sur une période de 25 ans, montre que la corruption exerce un effet négatif sur le niveau des recettes fiscales. Divisant son échantillon en trois groupes suivant leur niveau de revenu, il conclut que l'effet négatif de la corruption sur les recettes fiscales est très fort dans les pays à faible et moyen revenu.

Aussi Bird (2004) a analysé les données relatives aux recettes fiscales sur un échantillon de 110 pays en développement sur la période couvrant 1990 à 1999 et ont conclu que le faible niveau des recettes fiscales en Amérique latine est lié à la mauvaise qualité des institutions, au niveau élevé de la corruption et à la part considérable de l'économie informelle. Alors qu'Imam et Jacobs (2007), à partir d'une étude en données de panel sur les pays du Moyen-Orient, trouve que l'effet de la corruption sur le total des recettes fiscales n'est pas significatif. Mais quand ils désagrègent les recettes fiscales, ils trouvent que la corruption réduit de manière significative et négative les impôts nécessitant une interaction régulière entre agents collecteurs d'impôts et les agents économiques tel que les impôts sur le commerce. L'effet de la corruption sur les taxes directes ou indirectes est à peine significatif à 10%.

2-2-Revue empirique

Il s'agira dans cette partie de présenter d'une part les analyses empiriques de la corruption et d'autre part les états des lieux de la corruption au Bénin.

2-2-1-Les analyses empiriques de la corruption

Il s'agira dans cette partie du travail de mettre en relief les résultats auxquels ont abouti les recherches pour ce qui est de la relation existant entre la corruption, la recette fiscale et la croissance économique.

S'agissant de la relation existant d'une part entre corruption et recette fiscale, et d'autre part entre la corruption et la croissance économique, il faut généralement retenir que les statistiques sont souvent peu fiables, mais les données disponibles laissent penser que celle-ci occupe une place importante dans l'activité économique. Au Kenya, les dépenses publiques « douteuses décelées, par le Contrôleur et Auditeur général en 1997 » représentaient 7,6% du PIB. En Lettonie, d'après une récente enquête de la banque mondiale, plus de 40% des ménages et entreprises admettent que la corruption est une chose normale et aide à résoudre bien des problèmes. En Tanzanie, selon les données d'une enquête sur la prestation des services, les pots-de-vin versés aux fonctionnaires de police, aux employés des tribunaux et à ceux des services fiscaux et du bureau cadastre représentent 62% des dépenses publiques

officielles dans les secteurs respectifs. Aux Philippines de la commission d'audit estime que 4 milliards de Dollars sont détournés tous les ans par la corruption dans le secteur public.

Honlonkou(2007) dans une étude basé sur des statistiques disponibles sur des indicateurs de performance économique et les indices de corruption, à essayer de mettre en évidence les liens existants entre corruption, inflation, la croissance économique et le développement humain durable. Au nombre des conditions auxquelles il a abouti nous pouvons retenir que la corruption sans vol induit des surcoûts (prix de revient et de vente des produits plus élevés) qui peuvent être à la base d'une hausse généralisée des prix et des revenus. Cette hausse peut à son tour entraîner une accélération de l'inflation si les agents corrompus répercutent leurs anticipations d'une hausse des prix et des revenus sur les pots-de-vin. Elle agit dans ce cas comme une taxe. Mais dans le cas de la corruption avec vol il y a plutôt une réduction de coût. Elle peut être donc considérée comme une subvention illégale. Dans ce cas de figure, elle ne saurait être source d'inflation. Alors le sens de la relation entre inflation et la corruption dépend de la forme de corruption prédominante dans un pays.

La corruption induit une mauvaise allocation des ressources. Elle diminue la productivité et l'efficacité générale de l'économie. Elle peut être la source de la perte d'emplois durables dans les entreprises au profit des emplois précaires dans le secteur informel. Ainsi elle entrave non seulement la croissance économique par une mauvaise allocation des ressources et le développement, la mauvaise utilisation et même la perte du capital humain (Proximité 1999), mais également, elle entrave le développement par son impact négatif sur le revenu, l'instruction et la santé. La corruption est également à l'origine du déficit chronique de la balance des paiements et de l'établissement par l'administration publique, de fausses statistiques servant de bases aux politiques économiques.

En utilisant le coefficient de rang de Spearman, (Honlonkou, 2007) est parvenu à la conclusion selon laquelle, le coefficient de corrélation entre corruption et l'inflation est de (-0,59) et hautement significatif. Les coefficients de corrélation partielle montrent que la relation entre l'inflation est mieux mise en évidence lorsqu'on tient compte des autres éléments de performance de l'économie. La relation entre la corruption et la croissance économique via l'investissement est faible et significative, mais parfois fragile (Honlonkou, 2007) parvient également à montrer que la corruption n'entrave pas toujours la croissance économique surtout dans les pays en développement.

Il ressort par ailleurs d'une étude faite en 2004 par la Banque Mondiale sur les ramifications de la corruption dans le secteur des services qu'une amélioration de l'écart -type de l'indice de corruption du Guide international du risque-pays donne lieu à une baisse de 29% du taux de mortalité infantile, à une augmentation de 52% de la satisfaction chez les bénéficiaires de

soins de santé publique et à un accroissement de 30 à 60% de la satisfaction publique devant l'amélioration des routes. Les études montrent aussi que la corruption nuit la croissance, compromet la formation de capital, réduit l'efficacité de l'aide au développement et accroît l'inégalité des revenus et la pauvreté.

Dubly et Montmaquette (1987) dans une étude empirique ont tenté » d'approcher la corruption par ses effets supposés sur la structure fiscale et ont abouti à la conclusion qu'elle induit le taux d'impôts excessif. Mauro (1995) se basant sur les données fournies par une agence privée de rating (Business international) mène une analyse statistique des conséquences de la corruption. Elle lui permet de mettre à jour des relations fortes :

- L'investissement privé d'un pays est fortement et négativement corrélé avec son niveau de corruption.
- La corruption s'accompagne statistiquement d'autres dysfonctionnements institutionnels telles que l'inefficacité bureaucratique, celle du système juridique et l'instabilité politique.

Selon toujours Mauro (1995), seules deux alternatives sont possibles. Soit la corruption reste limitée, et le control central possible, soit au de la d'un seuil, l'ensemble paraît s'écrouler à un taux croissant. Mais ce raisonnement est controversé par certains auteurs qui soutiennent qu'une certaine corruption est désirable pour deux raisons principales (Leff, 1964). La première est qu'en jouant un rôle d'une prime par tâche effectuée par l'agent, le surcoût encaissé par ce dernier l'incite à travailler plus. La deuxième raison est que la corruption permet aux entrepreneurs de contourner une administration inhibitrice. Ainsi, la corruption permet par exemple « d'huiler les rouages » d'une administration rigide (Bardhan, 1997). Selon cette ligne de pensée, dans le contexte de certaines régulations envahissantes des pays en développement, la corruption peut accroître l'efficacité économique. Cette pensée est soutenue par la théorie selon laquelle dans un environnement de préexistence de politiques génératrices de distorsions ou il est impossible d'atteindre l'optimum parétien, les politiques correctrices, en fait défailtantes, permettent d'aboutir un optimum de second rang. Ainsi, dans des pays où des salaires sont bas et où les biens et services ne sont pas vendus à leur valeur sur des marchés fortement régulés, la corruption restaurait le mécanisme des prix et améliorerait l'allocation des ressources (Lui, 1996).

Honlonkou (2007) sur les traces d'autres auteurs va tenter de démontrer la fausseté de cette augmentation. Car en exigeant, un surcoût, l'agent exclut certains bénéficiaires potentiels de l'accès des biens publics (fait référence à la violation du principe d'impartialité évoqué plus haut). Ce qui crée des problèmes d'équité. Par ailleurs, il affirme que l'argument du « graissage des rouages administratifs » est faible parce qu'il ne prend pas en compte le fait que

l'agent corrompu peut créer une situation de pénurie artificielle, c'est-à-dire « rouiller les rouages administratifs » ou « créer et allonger artificiellement les rangs » pour pouvoir imposer un surcoût aux bénéficiaires potentiels. On perçoit ainsi pourquoi la corruption, acceptée comme correctrice d'une situation initiale inefficace, peut elle-même aggraver cette situation. Dans une large mesure, l'instabilité politique en Afrique, génératrice d'état de non droit, est attribuée à la corruption (Umo, 1986). Ainsi, le travail de recherche prend comme hypothèse de départ que la corruption est nuisible au développement (Shleifer et Vishny, 1993 ; Bardhan, 1997 ; Ali et Isse, 2003 ; Honlonkou, 2007).

2-2-2-Etats des lieux de la corruption au Bénin

La corruption existe au Bénin dans tous les domaines de la vie quotidienne. Les entreprises aussi bien que citoyens y sont confrontés. Les entreprises présentes au Bénin considèrent la corruption comme grave obstacle à la conduite des affaires (BM-BAD, 2007). Ainsi 84% des entrepreneurs dans le secteur manufacturier la considèrent comme un problème majeur. Des rapports indiquent que les entreprises présentes au Bénin consacrent environ 5% de leur chiffre d'affaire à la falsification des paiements. Au nombre des obstacles auxquels elles sont également confrontées, nous pouvons citer les procédures compliquées (mises en œuvre par les bureaucraties gouvernementales), la corruption dans le port, lors de la demande d'eau, d'électricité, la concurrence déloyale des entreprises intégrées dans le système corruptif. Les entreprises au Bénin passent en moyenne 270 heures par an à traiter les impôts. Ce qui est largement au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE qui est de 202 heures par an. En outre, elles doivent passer en moyenne 100 jours pour obtenir un permis de construire. Les entrepreneurs affirment consacrer 10% de leur temps à la bureaucratie. 54% des fabricants considèrent inefficace l'administration dans ces rapports avec le secteur privé, et 63% ne font pas confiance aux responsables dans leur volonté de faire respecter les réglementations en vigueur. 21% des entreprises déclarent qu'elles sont censées donner des cadeaux à des réunions avec des inspecteurs des impôts. Pour sortir une marchandise du Port Autonome de Cotonou, les entreprises payent 17 pots-de-vin séparés (la douane à elle seule en compte 10). Les dossiers d'appel d'offre lors de l'attribution de marchés publics sont traités au gré des décideurs politiques. Plusieurs sociétés d'Etat ou semi-publiques sont privatisées pour devenir la propriété des hommes politiques ou celle de leurs proches. Toutes ces difficultés traduisent la position du Bénin qui est classé en 162ème sur l'échiquier mondial par DOING BUSINESS sur la base de l'analyse des contrats commerciaux exécutés en 2005.

Par ailleurs, on estime que 80% à 90% des ressources en bois au Bénin sont illégalement exploitées sous l'œil vigilant des forestiers. Ces diverses situations peuvent renforcer la position de ceux qui pensent que la corruption est l'une des raisons fondamentales qui

expliquent la large domination de l'économie béninoise par le secteur informel. Le rapport des études commanditées par le gouvernement de la Suède en 2006 estime à 80% la main d'œuvre nationale présente dans le secteur informel, alors que l'OCDE porte le chiffre à 95% (BM-BAD, 2006). Ainsi le secteur informel constitue le moteur de l'économie béninoise, car la main d'œuvre qui y travaille produit 68% du PIB (BM-BAD, 2006).

Somme toute, la corruption représente une menace pour les entreprises. Mais on est en raison de s'interroger sur les pratiques corruptives et les coûts en cours dans plusieurs secteurs publics. Il existe dans plusieurs secteurs publics, des pratiques qui permettent d'affirmer que les frais de corruption sont tarifés et parfois indexés à la valeur de l'objet de la corruption. Nous pouvons citer en exemple la pratique de 10% de frais quasi-statutaires de corruption que doit payer l'entrepreneur ayant obtenu un marché public. Mais ce pourcentage dans les marchés du Programme d'Investissement Public (PIP) peut atteindre jusqu'à 40% du coût du marché (Bludo et Sardan, 2003).

En outre les pratiques similaires s'observent au Port Autonome de Cotonou où la sortie d'un véhicule d'occasion nécessite environ soixante-quinze mille francs (75.000FCFA) de frais de corruption (Bako-Arifari, 2001). Dans le secteur routier, les montants exigés par les agents de sécurité lors des contrôles varient d'un corps à autre. Le policier pour une distance relativement courte exige généralement deux cents francs (200FCFA), et pour une distance plus longue une somme de cinq cents francs (500FCFA) par véhicule. Alors que le gendarme généralement présent sur les longues distances exige mille francs (1000FCFA). D'où la formule populaire attribué au policier : « *deux cents avec tes pièces* ». Ces cas pratiques sont également présents dans la plupart des services publics (lors de l'établissement de carte d'identité, du passeport, lors des contrôleurs routiers). Au Bénin l'établissement de la carte d'identité se fait dans un délai réglementaire de deux semaines, après le dépôt des dossiers. Mais ce délai est rarement respecté. Il peut même aller à un, deux, et parfois trois mois. Cependant, pour obtenir sa pièce dans les délais requis ou de façon accélérée il faut payer des frais de corruption qui varient selon le délai voulu par le demandeur. Face à cette situation récurrente dans tous les secteurs, il est important de connaître le coût global de la corruption au Bénin. Pour ce qui est du coût de la corruption au Bénin, plusieurs évaluations ont été réalisées. Nous essayerons de les mentionner tout en nous attachant sur celle réalisée en 2006. Le ministre des finances de la république du Bénin a indiqué en 2001 que la corruption faisait perdre 68 millions de dollars à l'économie tous les trois ans. Lors d'une conférence -débat organisée le 15 janvier 2000 à Cotonou par Transparency International, le ministre des finances et de l'économie affirme que le Bénin du fait de la corruption perd chaque année trois(3) points du PIB par rapport aux pays de la sous-région. Ce qui équivaut à cinquante

(50) milliards de francs CFA. Selon l'étude réalisée par la cellule de moralisation de la vie publique au Bénin et publiée en janvier 2007, le Bénin perd chaque année plus de cinquante (50) milliards de francs CFA du fait de la corruption.

Pour le président de l'Observatoire de Lutte contre la Corruption (OLC), le Bénin perd environ entre 1/6 et 1/3 de son budget (ce qui correspond à 100 et 200 milliards FCFA). Par ailleurs, après 27 mois de gestion de l'escorte de véhicules d'occasions confié à la douane en mai 2006, le gouvernement béninois indique que trente-cinq (35) milliards de francs CFA ont pu rentrer dans les caisses de l'Etat alors qu'avant ce temps ils servaient à des particuliers par le canal de la corruption.

En outre, l'analyse du rapport d'audit commandité en 2006 par le chef de l'Etat béninois, nous renseigne dans les détails comment les chiffres énumérés plus haut peuvent être obtenus. Il prend en compte 21 ministères et 60 entreprises d'Etat et semi-publiques. E implique également les résultats de l'audit spécifique qui a été réalisé au trésor public et à l'intendance du palais de la présidence. Ce rapport indique que plus de vingt-cinq (25) milliards de francs CFA ont été détournés par 300 agents publics. La toile de fonds de cette somme constituée de: surfacturations pratiquées à l'Etat des appels d'offre truqués sur les marchés publics, des dépenses inopportunes, des commandes de qualités injustifiables, des affectations inappropriées de crédit d'exploitation. Cependant, les cas révélés dans ce rapport de 8000 pages ne sont que ceux les flagrants. Ainsi au nombre des dysfonctionnements enregistrés, nous pouvons citer l'achat de 239 véhicules non prévus au budget de l'Etat exercice 2006, et qui revenaient à 6 milliards FCFA, soit un taux de dépassement de 945 milliards FCFA.

Il a été également enregistré dans certains ministères, la consommation de la quasi-totalité des budgets annuels qui leurs sont allouées juste à la fin du premier trimestre de l'année. C'est le cas de l'ex-ministère des finances et de l'économie (MFE) qui, au 11 avril 2006 avait déjà consommé les 93% des 27 milliards prévus pour l'année. A cette même période, le ministère de la communication avait déjà consommé 91% (des 3.7 milliards) de crédits prévus dans le cadre de passation des marchés publics. Dans ce même ministère, il a été transmis des bordereaux fictifs d'un montant de 56 milliards FCFA. Le rapport fait remarquer que la pratique des prix exorbitants a conduit à la confection de cartes d'identité scolaires pour un montant de 86 milliards CFA. C'est la seule raison qui explique aussi qu'on ait effectué 64 milliards de dépenses en bons de commande. Ces audits ont également mis à jour de l'existence de 337 comptes secrets ayant servi de transmettre pour un montant global de 6 milliards FCFA à la fin de mois de mai 2006.

Au niveau de l'intendance du palais de la Marina, 93 milliards FCFA ont été détournés dont 39 millions ont été restitués par le comptable. Il faut retenir que la non tenue de la

comptabilité et la non pratique de l'inventaire ont permis à des agents ayant cessé leurs fonctions, de détenir encore par devers eux (au moment des audits) des véhicules mis à leur disposition par l'Etat. Dans le catalogue des dysfonctionnements et des abus enregistrés dans les ministères publics, le rapport des audits a révélé qu'en 2005 au Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire (MEPS) 227 millions FCFA de primes ont été payés à des cadres pour des formations qui n'ont pas eu lieu. Pour ce qui est du Ministère de la Jeunesse des Sports et Loisirs (MJSL) de 2004 à mars 2006, 106 millions FCFA restent non justifiés dans le cadre de l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) juniors 2005 et de la participation du Bénin à la coupe du monde de football féminin.

Mais l'hémorragie n'est prête de s'arrêter car le scandale financier enregistré en 2008 lors de l'organisation du sommet de la CEN SAD révèle des irrégularités financières sans précédents à en croire plusieurs observateurs. C'est désormais ce qu'on appelle au Bénin l'affaire CEN SAD. Le ministre des finances et de l'économie affirme dans un rapport en 2011 que le Bénin perd chaque année plus de cents (100) milliards FCFA du fait de la corruption.

Ainsi donc, les informations contenues dans ces différents rapports d'audits permettent d'appréhender le sens et la véracité des chiffres avancés plus haut qui estiment à 100 milliards FCFA et plus, les montants annuels des abus des agents publics au Bénin.

Section 2 : Méthodologie de recherche

Dans cette partie, il sera question de préciser la méthode d'analyse, la spécification du modèle que nous allons estimer, les sources de données et la présentation de la méthode d'estimation.

Paragraphe 1 : Dimension de la série et source des données

A- Dimension de la série

Les données utilisées sont comprises entre 1985 et 2015 pour rendre compte de la disponibilité des données concernant les variables de la recherche.

B- Source des données

Les données statistiques utilisées dans le cadre de notre étude relatives à ces différentes variables sont des données, en séries temporelles. Ces dernières sont collectées auprès de différentes structures comme le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE), la Banque Mondiale (BM) et d'International Country Risk Guide (ICRG).

Paragraphe 2 : Modèle d'analyse

Les variables qui interviennent et qui sont susceptibles d'expliquer la mobilisation des recettes fiscales, sont inspirées de la littérature en général et de Savadogo (2001) en particulier. Ce chercheur s'était dans son modèle de la recette fiscale, de l'investissement et du taux d'épargne pour étudier l'incidence des recettes fiscales sur la corruption. Pour ce qui nous concerne, quelques modifications y sont apportées en ce qui concerne les variables utilisées par cet auteur.

Le modèle lie la variable expliquée, la recette fiscale, qui y comme variables explicatives l'investissement privé, Crédit intérieur fourni par le secteur bancaire et l'indice de perception de la corruption.

Il conviendrait en définitive de retenir un modèle linéaire pour cette étude. Par ailleurs, le choix d'un tel modèle permet de résoudre le problème d'endogénéité. Ainsi, nous avons un modèle qui se présente globalement comme suit :

$$RF = f(ICP, INV, CRIFB)$$

C'est ce modèle qui sera estimé, testé et analysé dans la suite du travail.

A- Justification du choix des variables

1- Variables endogènes

Revenus fiscaux RF (% du PIB)

De nos jours, quelles que soient les appellations utilisées (impôts, taxes contributions etc....), la fiscalité s'analyse comme l'ensemble des prélèvements effectués à titre définitif et par voie de contrainte, par la puissance publique ; Etat ou collectivités locales, ou par des organismes supranationaux sur des personnes physiques ou morales.

Selon le dictionnaire d'économie et de sciences sociales dirigé par l'économiste C. D. Echaude maison Nathan, la fiscalité constitue la réglementation définissant les impôts d'une collectivité locale d'un pays ou d'un organisme international et leur perception.

Elle est encore définie comme l'ensemble des impôts et taxes perçus par une collectivité publique

2- Variables exogènes

❖ Indice de perception de la corruption (ICP)

Il est considéré comme l'un des meilleurs indicateurs pour mesurer le niveau de la corruption

d'un pays.

Nous mesurons la corruption à l'aide de l'indice issu de la base de données de l'ICRG (*International Country Risk Guide* – Guide international du risque pays). Cette variable mesure la corruption au sein des pouvoirs publics et s'établit sur une échelle de 0-6. Plus la note est basse, plus la corruption est élevée, c'est-à-dire « lorsque les agents de l'État sont susceptibles d'exiger des gratifications spéciales » et que « les versements illégaux sont généralement attendus à tous les échelons inférieurs de l'État » sous la forme de « pots-de-vin liés à des licences d'importation et d'exportation importantes, contrôle des changes, établissement de l'assiette fiscale, protection policière ou prêts » (d'après l'ICRG). Dans l'analyse empirique, on a inversé l'échelle de l'indice de corruption en soustrayant la valeur de l'ICRG de 6 (valeur maximale), de sorte que des valeurs élevées signalent un degré de corruption élevé, ce qui facilite l'interprétation des résultats de la régression.

❖ *L'investissement (INV)*

L'investissement est une variable très importante dans l'explication de la croissance du PIB. Lorsqu'on constate une baisse de la demande générale des biens et services au cours d'une récession, une large part de celle-ci peut généralement être imputée aux dépenses d'investissement. Les dépenses d'investissement se justifient pour les raisons suivantes : elles permettent aux entreprises d'accroître leur capacité de production par l'acquisition de nouvelles machines. Ensuite, elles permettent aux entreprises de pouvoir constituer leur stock de matières premières et de produits finis.

❖ *Crédit intérieur fourni par le secteur bancaire CRIFB (% du PIB)*

Le crédit intérieur fourni par le secteur bancaire comprend tous les crédits dans divers secteurs sur une base brute, à l'exception du crédit accordé au gouvernement central, qui est net. Le secteur bancaire comprend les autorités monétaires et les banques de dépôt, ainsi que les autres institutions bancaires pour lesquelles des données sont disponibles (notamment des institutions qui n'acceptent pas les dépôts transférables, mais qui assument du passif tel que les dépôts à terme fixe et les dépôts sur un compte d'épargne). Parmi les exemples d'autres institutions bancaires, on compte les institutions de prêts immobiliers et d'épargne et les associations de construction et de prêts.

B- Estimation des coefficients du modèle

L'estimation des différents coefficients du modèle est faite par la méthode des Moindres Carrés Ordinaires (MCO) au moyen du logiciel EVIEWS version 7.

Le modèle empirique qui découle de l'équation et qui sera testé dans le cadre du présent travail s'écrit de la façon suivante :

$$RF = \alpha_0 + \alpha_1 IPC + \alpha_2 INV + \alpha_3 IPC \times INV + \alpha_4 CRIFB + \epsilon_t$$

μ , ϵ : terme d'erreur, il prend en compte les différentes erreurs qui seront commises lors de notre estimation ; β_0 , α_0 : le terme constant.

1- Signes attendus

Tableau 1 : Définitions et signes attendus des variables du modèle

VARIABLES	SIGNIFICATION DES VARIABLES	SIGNES ATTENDUS
β_0, α_0	Constante	+/-
IPC	Indice de perception de la corruption	-
INV	L'investissement	+
INV*IPC	Indice de perception de la corruption et l'investissement	-
CRIFB	Crédit intérieur fourni par le secteur bancaire CRIFB	+

Source : Auteurs

2- Tests statistiques

Notre étude se fera sur trente ans couvrant la période allant de 1985 à 2013. Pour s'assurer de la qualité de notre modèle, des tests de diagnostic, de validation et de prévision seront effectués.

Test de validation du modèle

- ✚ La statistique R^2 pour la qualité de la régression
- ✚ Le test de significativité globale du modèle de Fisher
- ✚ Le test de normalité de Jarque-Bera
- ✚ Le test de Breusch-Godfrey et la statistique de DW pour l'autocorrélation des résidus
- ✚ Le test d'hétéroscédasticité de White
- ✚ Le test de Ramsey
- ✚ Les tests de stabilité de CUSUM et CUSUM of Squares pour vérifier la stabilité du modèle

**CHAPITRE III : RESULTATS,
INTERPRETATIONS ET VALIDATION DES
HYPOTHESES**

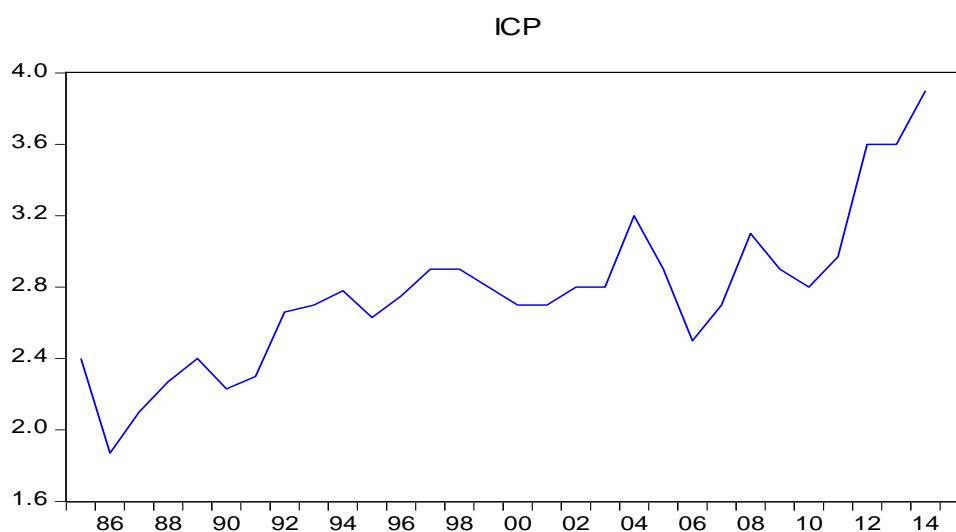
Ce chapitre aborde d'une part la présentation des résultats, l'analyse et l'interprétation économique puis d'autre part les limites de politiques économiques

Section 1 : Analyse descriptive et présentation des variables de l'étude

Il nous paraît nécessaire et important d'étudier le comportement des variables d'étude avant de passer à leur stationnarité.

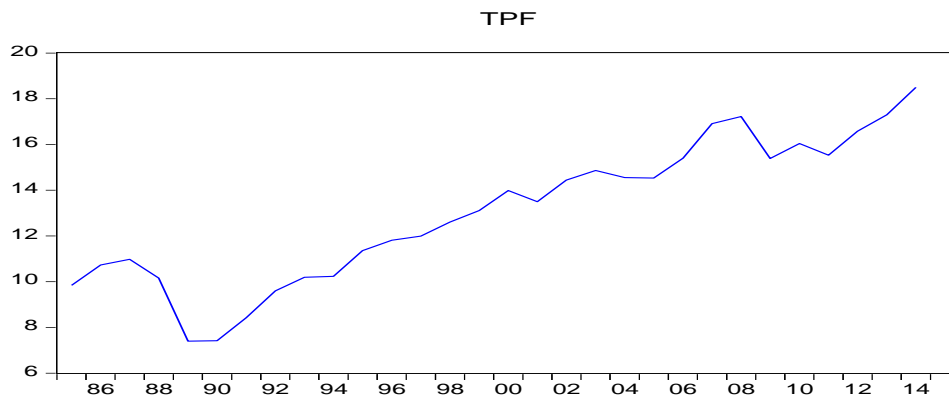
Paragraphe 1 : Analyse de l'évolution des variables d'étude entre 1985 et 2015

Graphique 1 : Evolution de l'indice de perception de la corruption (ICP)



Source : Les auteurs

Il ressort de l'analyse de ce graphe qu'entre 1985 et 1986 l'indice de perception de la corruption a chuté, Après cette année elle évolue en dent de scie en croissant légèrement jusqu'en 2006 avant de chuté à nouveau. Entre 2006 et 2014 la courbe reprend encore sa croissance, baisse légèrement en 2010 puis monte par la suite. Dans un environnement corrompu, la possibilité de négocier les pots de vin entre les contrôleurs et les contribuables en cas de détection de la fraude peut inciter les contrôleurs à accroître leur effort de détection de la fraude. De façon générale, on ne constate pas une stabilité au niveau de cette variable. Elle à évoluer de façon croissante. Tout se passe comme si tout l'effort consentis pour lutter contre la corruption n'a qu'un effet temporaire. Les acteurs responsables de la corruption développent de nouvelles stratégies pour commettre leur sale besogne. C'est donc pour cette raison qu'on ne constate pas une baisse stable de cet indice.

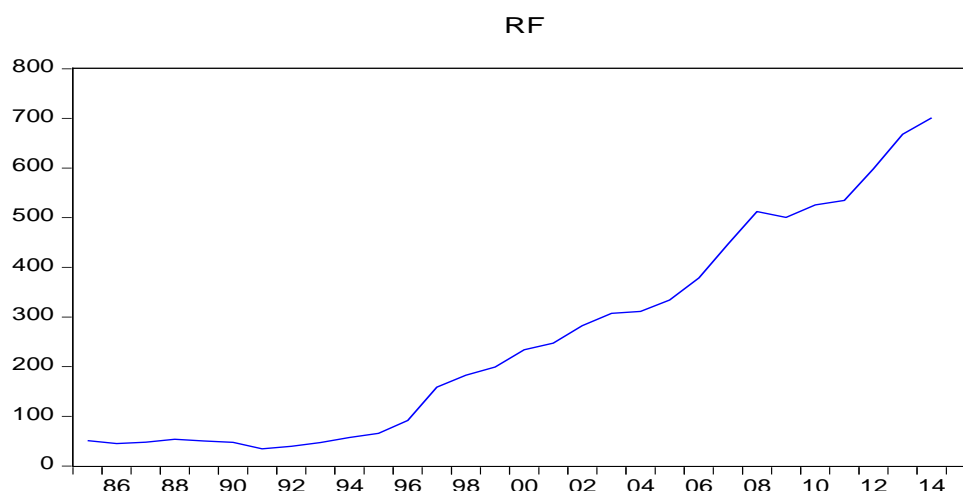
Graphique 2 : Evolution du taux de pression fiscale

Source : Les auteurs

Le prélèvement public au Bénin, est caractérisé par la prédominance des recettes fiscales. La part du prélèvement fiscal dans le PIB est le taux de pression fiscale. Le taux de prélèvement fiscal connaît une tendance à la baisse de 1987 à 1989. Par contre, depuis 1991 le taux de pression fiscale évolue dans une tendance haussière. Suite à la mise en œuvre de nombreuses réformes tant au plan macroéconomique que fiscal, qui atteignait un peu de 7% vers la fin des années 80 a régulièrement évolué pour se situer à 14,4% du PIB en 2001. Il sied de souligner que ce taux, encore en dessous de l'objectif des 17% défini dans le cadre de convergence au sein de l'UEMOA, ressort suffisamment élevé pour le contribuable Béninois du fait de l'assiette fiscale trop restreinte. Après les chutes légères de 2001 et 2002, le taux de pression fiscale reprends timidement son accession après 2003 avec 14,5%, 15,6% en 2006 et de 16,9% en 2007.

Cependant, ce n'est qu'en 2008 que le Benin a atteint le seuil de 17,2% prescrit par le Pact de convergence de stabilité de croissance et de solidarité. La baisse du taux de pression fiscale en 2009 est principalement imputable aux effets néfastes de la crise financière et économique internationale. Selon les résultats de la Commission Nationale de Gestion de l'Impact de la Crise Financière et Economique International sur le Développement Economique et Sociale au Bénin, la crise économique a induit une baisse de la recette budgétaire de 48,6 milliards de FCFA en 2009 (soit 16,1%). Il s'agit de cette crise de 2009 qui s'est fait ressentir aussi bien en 2011 avec un taux de 15,3% qu'en 2012 avec une légère augmentation de 16,02% suite à une volonté affichée à tous les acteurs économiques nationaux comme internationaux.

Graphique 3 : Evolution de la recette fiscale RF



Source : Les auteurs

Il en découle de l'analyse de ce graphique que les recettes fiscales pour toutes les périodes d'étude, sa progression a été continue et croissant mis à part l'intervalle 1985 à 1995. Ses résultats viennent à juste confirmer l'interprétation précédant.

Paragraphe 2 : Présentation des résultats de l'estimation

A- Etude de la stationnarité et l'analyse de cointégration

Comme il parait important pour l'analyse des séries temporelles en générale, d'étudier la stationnarité des variables, nous présentons d'abord les résultats du test de stationnarité des variables avant de déboucher sur la forme du modèle

1- Analyse de la stationnarité des variables

L'analyse de la stationnarité des séries a été réalisée grâce au test de stationnarité de Dickey-Fuller Augmenté. Les résultats du test sont présentés à l'annexe et sont résumés dans le tableau ci-après :

Tableau 2 : Les résultats du test de stationnement de Dickey-Fuller

Variables		ICP	RF	INV	CRIFB
Niveau	Prob	0,8732	1,0000	1,0000	0,2126
1 ^{ère} diff.	Prob	0,0012	0,0094	0,0000	0,0000

Source : Nos estimations sur EViews 7.0

D'après les résultats du test de stationnarité de Dickey-Fuller Augmenté, toutes les séries du modèle sont stationnaires en différence première autorisant ainsi l'étude de la cointégration à partir de ces variables.

En effet, pour toutes les variables :

$|ADF| > |Valeur\ Critique\ de\ Mackinnon|$ au seuil de 5%.

Ce qui permet d'accepter l'hypothèse alternative H_1 de stationnarité des variables correspondantes.

2- Test de cointégration de JOHANSEN

Les résultats du test de cointégration de Johansen de l'équation indiquent l'absence d'une relation de cointégration à 5% lorsqu'on prend pour méthode de décision la statistique de la trace:(Trace test indicates no cointegration at the 0.05 level).

2.1. Estimation du modèle de long terme

Estimation du modèle :

$$RF = f(IPC, INV, CRIFB)$$

Tableau 3 : Présentation des résultats d'estimation du modèle

Variables	Coefficients	Probabilités
C	1.743862	0.4739
IPC	-2.350468	0.0335
INV	0.724895	0.0710
IPC * INV	-0.285644	0.0593
CRIFB	0.051740	0.7021
R-squared = 0,948862		F-statistic = 115.9690
Adjusted R-squared = 0,940680		Prob (F-statistic) = 0,000000

Source : Réalisé par les auteurs

2.2. Evaluation du pouvoir significatif du modèle

Le R^2 mesure le pouvoir explicatif du modèle et indique le pourcentage des variabilités de la variable dépendante expliquée par les variables explicatives incluses et est ici égal à 0,948 soit 95%. Cela signifie que le degré de relation entre la variable expliquée et les variables explicatives est de 95% : le modèle a un bon pouvoir explicatif des recettes fiscales.

Le R^2 ajusté indique la proportion ou le pourcentage de la variation totale de la variable dépendante expliquée par les variables indépendantes. En d'autres termes, il exprime le degré de relation entre la variable expliquée et les variables explicatives. Ainsi si le R^2 ajusté est élevé, mieux les variables incluses dans le modèle expliquent le phénomène étudié.

2.3. Résultat du test de Student

La statistique t de Student indique le degré de significativité de chaque variable de la régression et donc de l'opportunité d'être incluse dans le modèle à travers le calcul de la probabilité liée à chaque statistique. Ceci nous conduit à tester les hypothèses suivantes :

H₀ : non significatif

H₁ : significatif

Lorsque T-statistic > T_{lu}, on rejette H₀. Dans le cas contraire on accepte.

D'après les résultats du tableau, les coefficients associés aux variables explicatives des RF (ICP, INV, ICP*INV, CRIFB) sont significatives au seuil de 10%. La variable IPC est significative au seuil de 5%. Cela nous conduit à accepter l'hypothèse H₁ car leur T-statistic est supérieur à T_{lu}.

2.4. Résultat du test de FISHER

La statistique de Fisher indique le degré de significativité globale du modèle. Il teste l'hypothèse de nullité des coefficients de toutes les variables explicatives contenues dans le modèle. Ce test de FISHER permet la significativité globale du modèle. Il consiste à tester l'hypothèse suivante :

H₀: $\beta_0 = \beta_1 = \beta_2 = \beta_3 = \beta_4 = \beta_5$ (le modèle n'est pas bon)

H₁: $\exists \beta_i \neq 0$ (le modèle est bon)

Au seuil de 5% lorsque Prob (F-statistic) < 5%, on rejette H₀. Dans le cas contraire on accepte H₀. Selon les résultats du test, on a : Prob (F-statistic) = 0,00000 donc le modèle est globalement bon et par conséquent l'hypothèse nulle H₀ est rejetée.

2.5. Résultat du test d'autocorrélation des erreurs de Breusch-Godfrey

Le test d'autocorrélation de Breusch-Godfrey indique une présence d'autocorrélation des erreurs (Prob=0,0075<0,05).

2.6. Résultat du test d'hétéroscédasticité de White

On teste les hypothèses suivantes :

$$H_0 : \text{le modèle est homoscédastique}$$
$$H_1 : \text{le modèle est hétéroscédastique}$$

Le test d'homoscédasticité de White est fait après avoir estimé les paramètres par m.c.o. Les résultats du test montrent que la probabilité (F-statistic) est 0,2819 supérieure à 5%. Le modèle est alors homoscédastique.

2.7. Vérification de la normalité des erreurs

La statistique de Jarque Bera est définie par :

$$JB = n \frac{S}{6} + \frac{(K-3)}{24}$$

Où S est le coefficient de dissymétrie (Skewness) et K le coefficient d'aplatissement (Kurtois). JB suit sous l'hypothèse de normalité une loi de Khi-deux à deux degrés de liberté.

On accepte au seuil de 5%, l'hypothèse de normalité si $JB < 5,99$ ou si probabilité $> 0,05$.

Les résultats du test effectué à l'aide du logiciel Eview7 montrent que la probabilité associée au test de JB (0,457962) est supérieure à 5%. Les séries RF, ICP, INV et CRIFB du Bénin sont normales sur la période 1985 à 2014.

2.8. Résultat du test de CUSUM

Il faut s'assurer de la stabilité globale du modèle. En pratique on s'intéresse au test de CUSUM qui confirme que le modèle est structurellement stable car la courbe n'est pas sortie du cordon (cf annexe).

B- Analyse et interprétation des résultats

D'après les résultats de l'estimation du modèle de long terme, il ressort que la variable explicative "indice de perception de la corruption", est significative au seuil de 5% et a un impact négatif sur la recette fiscale. Ainsi une diminution de 1% de l'ICP entraîne une augmentation de 2,35% des revenus fiscaux.

En ce qui concerne la variable "investissement", elle est positive et significative au seuil de 10%. De ce fait, une augmentation de 1% de l'investissement entraîne une augmentation de

0,72% des recettes fiscales.

La variable "IPC*INV" qui capte l'effet croisé entre IPC et l'investissement est significative au seuil de 10% et a un impact négatif sur la mobilisation des recettes fiscales. A cet égard, l'on dira que la relation entre INV et RF se dégrade en présence d'un niveau élevé de corruption. Ce résultat confirme l'hypothèse 2 de notre étude.

Les revenus fiscaux exprimés par les impôts et autre taxe réduisent les dépenses totales des ménages et des entreprises (Ghura, 2008 ; Azam, Gauthier et Goyette, 2014). Ils sont aussi à l'origine de distorsions dans l'allocation des ressources économiques. Leurs coûts incitent au développement des phénomènes de corruption de la part des contribuables, la corruption, la fraude fiscale définie comme une dissimulation par un agent économique de la valeur réelle des transactions économiques légales dans le but d'éviter la charge fiscale (Hendricks et al, 1999). De plus, les gouvernements sont souvent incapables de fournir aux populations les services publics de base ou ces biens ne sont pas d'une qualité adéquate.

Les contribuables usent de la corruption pour échapper au moins partiellement à leurs obligations fiscales. La corruption a donc pour effet initial un transfert des ressources publiques vers les agents privés. Elle affecte la distribution de la charge fiscale dans la mesure où l'Etat pour parvenir à un niveau de recettes fiscales donné accroît la « pression fiscale » sur d'autres catégories de contribuables. La fiscalité peut ainsi devenir particulièrement régressive dès lors que certains impôts sont souvent mal collectés sur les contribuables les plus favorisés et aussi que les pauvres supportent l'essentiel de l'incidence fiscale de la corruption. Ainsi, la corruption empêche l'Etat d'atteindre son objectif de recettes fiscales et être contraint à réduire les dépenses. Si l'arbitrage budgétaire concerne des dépenses bénéficiant aux plus pauvres, la corruption exerce encore un effet régressif.

Section 2 : Validation des hypothèses et recommandations

Cette section nous présente la validation des hypothèses d'une part et d'autre part les recommandations

Paragraphe 1 : Validation des hypothèses

H1 : Il ressort des résultats de la modélisation que l'indice de perception de la corruption à un effet négatif sur les recettes fiscales au Bénin. L'hypothèse est donc confirmée.

H2 : Il découle des résultats que l'indice de perception de la corruption freine la contribution des investissements privés à la mobilisation des recettes fiscales. L'hypothèse est donc est confirmée.

Tableau 4 : Récapitulatif de la validation des hypothèses

Hypothèses	Décision
(H ₁) : L'IPC a un effet négatif sur les recettes fiscales.	confirmée
(H ₂) : L'IPC freine la contribution des investissements privés à la mobilisation des recettes fiscales	confirmée

Source : Les auteurs

Paragraphe 2 : Recommandations

Pour réduire les multiples problèmes économiques propres au Bénin, il important de :

- Poursuivre les efforts de recouvrement des recettes budgétaires par l'élargissement de l'assiette fiscale.
- Lutter contre la fraude et l'évasion fiscale.
- Lutter contre la corruption
- Promouvoir l'investissement des entreprises tout en réduisant les impôts de ses derniers.

Conclusion

La majorité des politiques de développement accorde une place de choix à la bonne gouvernance et à la lutte contre la corruption. Le Bénin est un pays avec un niveau de corruption inquiétant et une administration fiscale jugé par les citoyens comme une des administrations les plus corrompues du pays. Alors nous nous sommes interrogés sur la nature des relations existantes entre corruption et recettes fiscales. Pour répondre à ces interrogations nous avons utilisé une analyse économétrique dont les résultats montrent que les recettes fiscales justifient la corruption au Bénin. Donc une augmentation des recettes soit par extension de la base taxable soit par réduction des fuites serait génératrice de corruption et de mieux être pour les béninois. La corruption explique la variation des recettes fiscales au Bénin.

En ouvrant la voie aux critiques et suggestions utiles pour son perfectionnement, cette étude s'achève en suggérant à tout chercheur voulant travailler dans le même sens de pousser ses réflexions dans le domaine du secteur informel qui gangrène l'économie béninoise du fait de sa non-participation à la fiscalité.

BIBLIOGRAPHIE

Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (2008) « Rapport sur la convergence macroéconomique 2007 – Bénin » Freetown

Aga L. et Villieu P. (n.d) « Un modèle simple de Croissance Endogène avec Corruption et Evasion Fiscale » Revue manquante

Aschauer, D. (1989) « Is Government Spending productive? » Journal of Monetary Economics, vol. 23, n°2.

Attilé G., Chambas G. et Combes J. (2009) « Corruption et mobilisation des recettes publiques : une analyse économétrique » Louvain Economic Review Volume 75 (2) PP. 229-269

Banque de France (2010) « Les monographies Economiques sur le Bénin » Rapport annuel de la zone franc

Bénin (2007) « La corruption et la Gouvernance au Bénin » Rapport annuel de la zone franche

Bénin (2007) « La corruption et la Gouvernance au Bénin » apport des résultats de l'Enquête diagnostique

Begovic B. (2007) corruption : Concepts, types, causes e conséquences. Perspectives des Réformes Economiques, PP. 169-217

Bludo G. ; Olivier de Sardan J.P. (2003) « La corruption au quotidien en Afrique de l'ouest : Approche socio antropologique comparative : Bénin, Niger, et Sénégal » Marseille : Imprimerie France documents

Besley, T. et McLaren J. (1993) « Taxes and bribery: the role of wage incentives » Economic Journal 103: 119-141.

Bliss C. J. et Di Tella R. (1997) « Does Competition Kill Corruption? » Journal of political Economy, 105: 1001- 23.

CAPOD (2010) « Politiques Macroéconomiques au Bénin : progrès, Limites et perspectives » Document de travail n°10

Christensen J. (2007) « La corruption, la pauvreté et l'économie politique des paradis fiscaux »

Géro A. « Document de travail N003/003, Economie bancaire 2007-2008 »

Gyimah-Brempong K. et de Camacho S. M. (2006) « Corruption, Growth, and Income Distribution: Are there Regional Differences? » *Economics of Governance* 7 -245-269 DOI 10.1007/s10101-005-0008-2

Sêdjro D.S.M. (2001) « Contribution de la fiscalité à l'accélération de la croissance économique au Bénin » Mémoire de fin de formation à l'ENA cycle I

Diola L. (2012) « Structural Determinants of Tax Revenue in Latin America and the Caribbean, 1990-2009 » *Comision Economica para América Latina y el Caribe (CEPAL)*, Mexico

Eizensat S. (1998) « La corruption, obstacle au développement Perspectives économiques » Vol3 n°5, P.1-60

Fjeldstad O. et Tungodden B. (2001) « Fiscal corruption: Avice or Virtue? » *Michelsen Institute Development Studies and Human Rights, Working paper n°2001:13*

Dago F. B. (2007) « Politique de Libéralisation financière dans l'UEMOA/ Impact et condition de réussite à partir d'une analyse empirique sur données de panel » Mémoire de DESS GPE Université de Cocody – Abidjan

Gordon, R. et Li, W. (2009) « Tax Structures in Developin Countries: Many Puzz and a possible Explanation » *Journal of public Economics*, vol. 93, pp. 855-66.

Iman P. A. et Jacobs D. F. (2007) « Effect of Corruption on Tax Revenues in the Middle East »

Lui F. T. (1985) « An Equilibrium Queuing Model of Bribery » *The Journal of political Economy*, vol. 93, n°4, PP.760-781.

Mauro P. (1995) « Corruption and Growth » *Quarterly Journal of Economics*, vol.60 n°3, PP.681-712.

Mauro, P. (1995) « Corruption and the Composition of Government Expenditure », journal of public Economics, vol. 69, n°2, pp. 263-279.

Méon, P. G. et Sekkat K. (2005) « Does corruption grease or sand the wheels of growth? » public Choice, vol. 122, n°1: PP 69- 97.

Mo P. H. (2001) « Corruption and Growth », Journal of Comparative Economics, Vol. 29, Issue 1, PP. 66-79.

Mookherjee, D. (1997) « Incentive reforms in development economics » Washington, DC: The World Bank

NAHLA B. (2008) « Impact de la corruption sur l'IDE : application sur quelques pays »

Nassirou A. F. (2001) « La corruption eu port de Cotonou : douaniers et intermédiaires. » Politique Africaine 83 : 38 – 58

Observatoire de Lutte contre la Corruption, Le livre blanc sur l'Etat de la corruption au Benin édition 2011

Ouattara W. (2007) « Dépenses publiques, Corruption et CROISSANCE Economique dans les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) : une Analyse de la Causalité au Sens de Granger » Revue africaine de l'Intégration Volume 1, No. 1, 22p.

Robert B. (1990) « Governmen Spending ina SIMPLE Model of Endogenous Growth »

Rose – Ackerman S. (2004) « The Challenge of poor Governance and Corruption » Copenhagen Consensus challenge paper, 62 p.

Salami M., (2008) « Analyse des effets de corruption sur la croissance économique des pays de l'UEMOA : une étude réalisée sur la période 2004 – 2008 » Mémoire de maitrise Science Economiques et de Gestion FASEG/UAC

Shleifer, A. et Vishny R. W. (1993). « Corruption », Quarterly Journal of Economics, vol. 108, PP. 599-617.

Tanzi, V. et H. R. Davoodi (2000). « Corruption, Growth, and public Finances », Washington, D.C.: IMF Working Paper n° 182

United Nations (2005) Investing in Development (New York: United Nations).

Wei, SJ (2000) « How taxing is corruption on international investors » The Review of Economics and Statistics, Vol LXXXII, 1,1-15.

Worlu C. et Emeka N. (2012) « Tax revenue and Economic Development in Nigeria: A Macroeconometric Approach » Academic Journal of Interdisciplinary Studies Published by MCSER – CEMAS – Sapienza University of Rom Vol.1 N°2

Yi F. et Suyono E. (2013) « Tax Revenue and Economic Growth of China: Test and Correction of the Tax Multiplier Effect » proceedings of 3rd Asia – Pacific Business Research Conference 25 -26 February 2013, Kuala Lumpur, Malaysia, ISBN: 978-1-922069-19-1.

TABLE DES MATIERES

AVERTISSEMENT	i
DEDICACE 1.....	ii
DEDICACE 2.....	iii
REMERCIEMENTS	iv
SIGLES ET ABREVIATIONS	v
LISTE DES TABLEAUX.....	vi
LISTE DES GRAPHIQUES	vi
SOMMAIRE	vii
RESUME.....	viii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I : CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE	3
Section 1 : Présentation Générale de la DGTCP	4
Paragraphe 1 : Attributions de la DGTCP.....	4
Paragraphe 2 : Organisation et Fonctionnement de la DGTCP	5
Section 2 : Présentation Générale de la structure d'accueil (RGF).....	6
Paragraphe 1 : Mission de la RGF	6
Paragraphe 2 : Déroulement du stage, travaux effectués et difficultés rencontrées.....	7
CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE RECHERCHE.....	8
Section 1: Cadre théorique de l'étude	9
Paragraphe 1 : Problématique, objectifs et hypothèses de l'étude	9
A- Problématique	9
B- Objectifs, hypothèses de la recherche et intérêt de l'étude	11
Paragraphe 2 : Revue de littérature	12
A- Revue théorique	12
B- Revue empirique	13
Section 2 : Méthodologie de recherche	19
Paragraphe 1 : Dimension de la série et source des données	19
A- Dimension de la série.....	19
B- Source des données	19
Paragraphe 2 : Modèle d'analyse.....	20
A- Justification du choix des variables	20
B- Estimation des coefficients du modèle	21
CHAPITRE III : RESULTATS, INTERPRETATIONS ET VALIDATION DES HYPOTHESES	24
Section 1 : Analyse descriptive et présentation des variables de l'étude	24
Paragraphe 1 : Analyse de l'évolution des variables d'étude entre 1985 et 2015.....	24
Paragraphe 2 : Présentation des résultats de l'estimation	26
A- Etude de la stationnarité et l'analyse de cointégration	26

B- Analyse et interprétation des résultats	29
Section 2 : Validation des hypothèses et recommandations	31
Paragraphe 1 : Validation des hypothèses	31
Paragraphe 2 : Recommandations	31
Conclusion.....	32
BIBLIOGRAPHIE	33
ANNEXE	a



ANNEXE

Null Hypothesis: RF has a unit root
 Exogenous: Constant
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	0.088023	0.9592
Test critical values: 1% level	-3.679322	
5% level	-2.967767	
10% level	-2.622989	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Null Hypothesis: D(RF) has a unit root
 Exogenous: None
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-2.731065	0.0082
Test critical values: 1% level	-2.650145	
5% level	-1.953381	
10% level	-1.609798	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Null Hypothesis: IPC has a unit root
 Exogenous: Constant
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-0.913258	0.7694
Test critical values: 1% level	-3.679322	
5% level	-2.967767	
10% level	-2.622989	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Null Hypothesis: D(IPC) has a unit root
 Exogenous: None
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-6.214151	0.0000
Test critical values: 1% level	-2.650145	
5% level	-1.953381	
10% level	-1.609798	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Null Hypothesis: INV has a unit root
 Exogenous: Constant
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

		t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic		-0.943967	0.7592
Test critical values:	1% level	-3.679322	
	5% level	-2.967767	
	10% level	-2.622989	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Null Hypothesis: D(INV) has a unit root
 Exogenous: None
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

		t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic		-3.570294	0.0009
Test critical values:	1% level	-2.650145	
	5% level	-1.953381	
	10% level	-1.609798	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Null Hypothesis: CRIFB has a unit root
 Exogenous: Constant
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

		t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic		-1.693931	0.4236
Test critical values:	1% level	-3.679322	
	5% level	-2.967767	
	10% level	-2.622989	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Null Hypothesis: D(CRIFB) has a unit root
 Exogenous: None
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

		t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic		-5.464785	0.0000
Test critical values:	1% level	-2.650145	
	5% level	-1.953381	
	10% level	-1.609798	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Null Hypothesis: (RESID) has a unit root
 Exogenous: None
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=6)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-5.094551	0.0000
Test critical values: 1% level	-2.653401	
5% level	-1.953858	
10% level	-1.609571	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Date: 09/29/16 Time: 06:53
 Sample (adjusted): 3 30
 Included observations: 28 after adjustments
 Trend assumption: Linear deterministic trend (restricted)
 Series: RF IPC INV CRIFB
 Lags interval (in first differences): 1 to 1

Unrestricted Cointegration Rank Test (Trace)

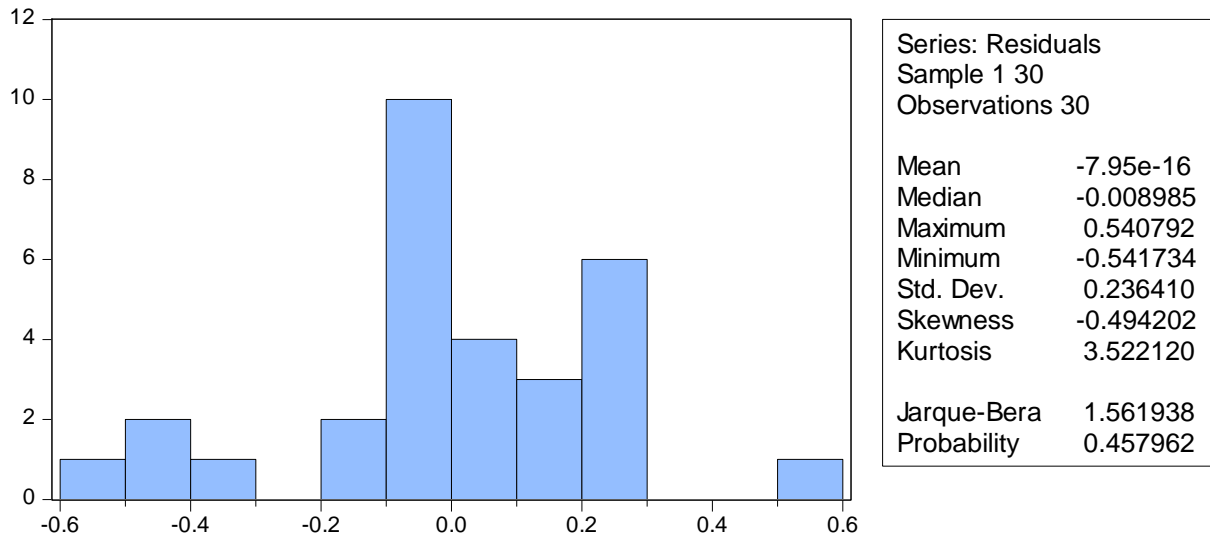
Hypothesized No. of CE(s)	Eigenvalue	Trace Statistic	0.05 Critical Value	Prob.**
None	0.539413	55.59120	63.87610	0.2041
At most 1	0.414578	33.88410	42.91525	0.2938
At most 2	0.330034	18.89229	25.87211	0.2872
At most 3	0.239818	7.677516	12.51798	0.2791

Trace test indicates no cointegration at the 0.05 level
 * denotes rejection of the hypothesis at the 0.05 level
 **MacKinnon-Haug-Michelis (1999) p-values

Dependent Variable: RF
 Method: Least Squares
 Date: 09/29/16 Time: 06:55
 Sample: 1 30
 Included observations: 30

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	1.743862	2.398153	0.727169	0.4739
IPC	-2.350468	2.237066	-1.950692	0.0335
INV	0.724895	0.384413	1.885721	0.0710
IPC*INV	-0.285644	0.380016	-1.751664	0.0593
CRIFB	0.051740	0.133723	0.386916	0.7021

R-squared	0.948862	Mean dependent var	5.105361
Adjusted R-squared	0.940680	S.D. dependent var	1.045428
S.E. of regression	0.254621	Akaike info criterion	0.252929
Sum squared resid	1.620794	Schwarz criterion	0.486462
Log likelihood	1.206060	Hannan-Quinn criter.	0.327639
F-statistic	115.9690	Durbin-Watson stat	1.040400
Prob(F-statistic)	0.000000		

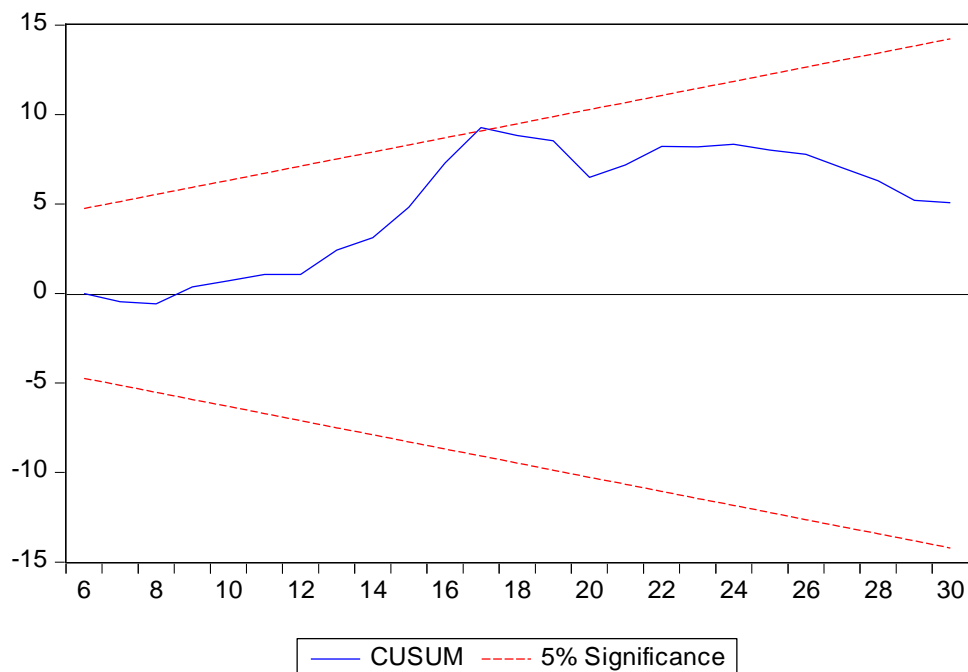


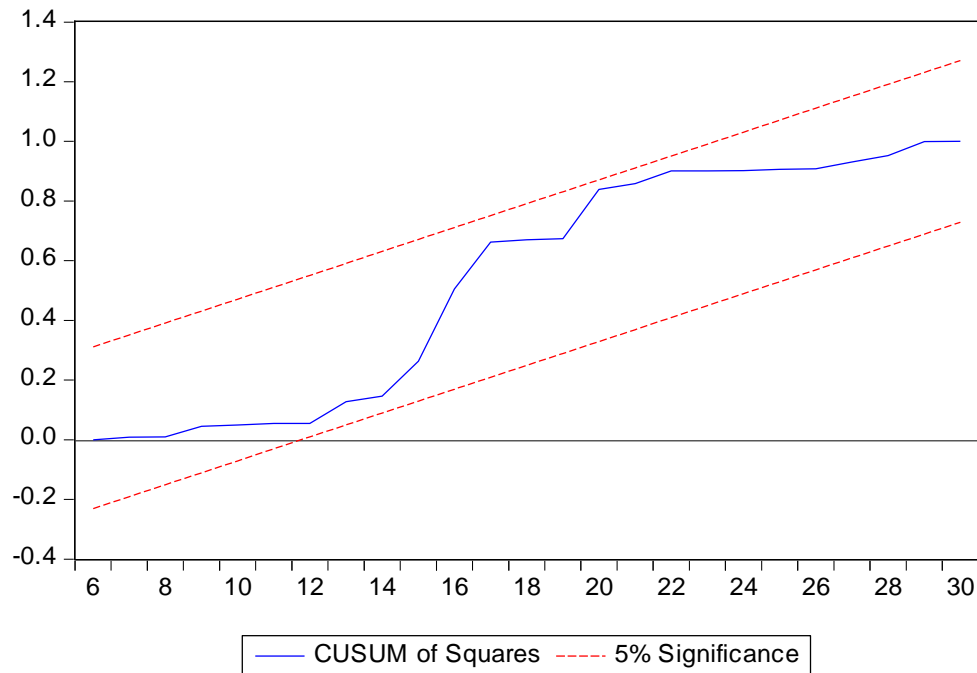
Heteroskedasticity Test: White

F-statistic	1.348954	Prob. F(13,16)	0.2819
Obs*R-squared	15.68720	Prob. Chi-Square(13)	0.2664
Scaled explained SS	13.73784	Prob. Chi-Square(13)	0.3926

Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test:

F-statistic	8.715072	Prob. F(1,24)	0.0070
Obs*R-squared	7.991795	Prob. Chi-Square(1)	0.0047



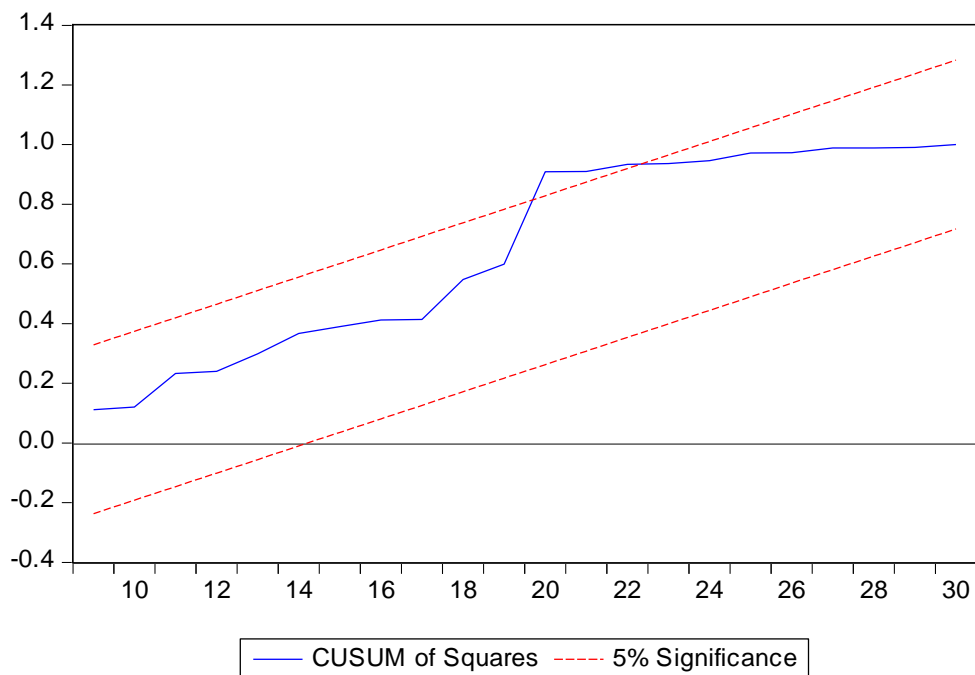
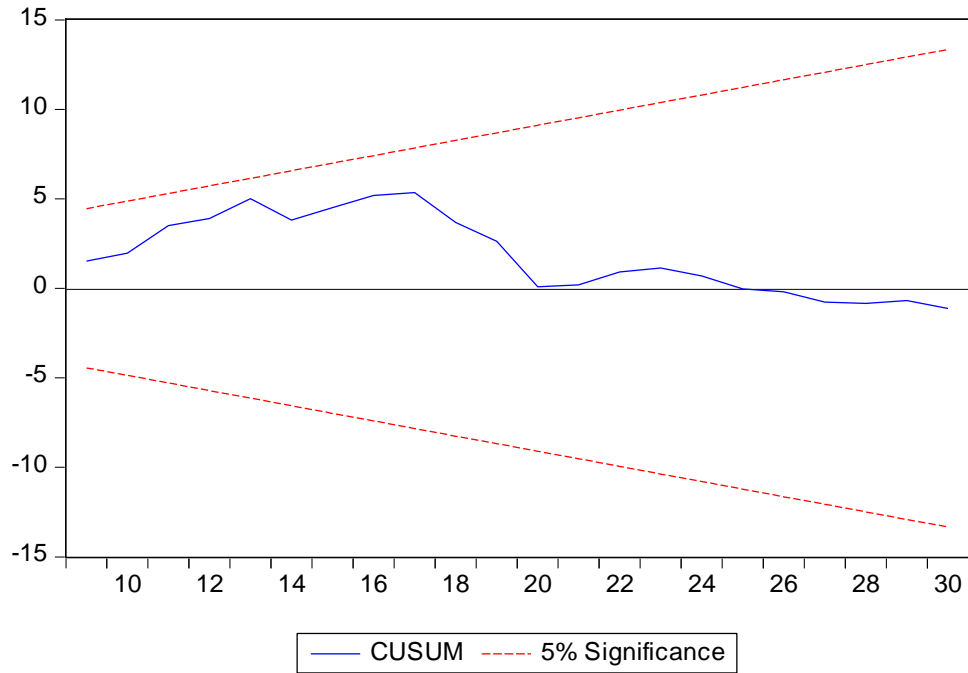


Dependent Variable: D(RF)
 Method: Least Squares
 Date: 09/29/16 Time: 06:59
 Sample (adjusted): 2 30
 Included observations: 29 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.086826	0.033923	2.559525	0.0175
D(IPC)	-0.278363	1.232718	-0.225812	0.8233
D(INV)	0.026972	0.282189	0.095582	0.9247
D(IPC*INV)	0.028143	0.217896	0.129158	0.8984
D(CRIFB)	0.064208	0.102178	0.628398	0.5359
RESID(-1)	-0.361298	0.132584	-2.725045	0.0121
R-squared	0.290970	Mean dependent var		0.090312
Adjusted R-squared	0.136833	S.D. dependent var		0.146916
S.E. of regression	0.136495	Akaike info criterion		-0.963062
Sum squared resid	0.428512	Schwarz criterion		-0.680174
Log likelihood	19.96440	Hannan-Quinn criter.		-0.874465
F-statistic	1.887735	Durbin-Watson stat		0.992755
Prob(F-statistic)	0.135648			

Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test:

F-statistic	1.179620	Prob. F(2,20)	0.3279
Obs*R-squared	11.86943	Prob. Chi-Square(2)	0.0026



Pairwise Granger Causality Tests

Date: 06/16/16 Time: 18:05

Sample: 1985 2014

Lags: 2

Null Hypothesis:	Obs	F-Statistic	Prob.
ICP does not Granger Cause RF	28	0.56855	0.5741
RF does not Granger Cause ICP		1.12967	0.3404
INV does not Granger Cause RF	28	7.19559	0.0037
RF does not Granger Cause INV		0.21357	0.8093
CRIFB does not Granger Cause RF	28	1.21508	0.3150
RF does not Granger Cause CRIFB		2.30667	0.1222
INV does not Granger Cause ICP	28	5.96022	0.0082
ICP does not Granger Cause INV		0.62133	0.5460
CRIFB does not Granger Cause ICP	28	0.41264	0.6667
ICP does not Granger Cause CRIFB		0.65456	0.5291
CRIFB does not Granger Cause INV	28	0.50326	0.6111
INV does not Granger Cause CRIFB		1.68689	0.2072
